



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Démarchage téléphonique abusif et frauduleux, à quand la fin ?

Question écrite n° 36095

Texte de la question

Mme Séverine Gipson attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès des ministres de l'économie, des finances et de la relance, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques, sur les appels à visée publicitaire. Depuis que la loi sur le démarchage téléphonique et appels frauduleux a été publiée en juillet 2020, bon nombre de citoyens français sont encore la cible d'appels de démarchage ou de publicités téléphoniques. Si la liste « Bloctel » a permis d'atténuer le harcèlement téléphonique orchestré par des opérateurs, démarcheurs, instituts, aujourd'hui ces derniers ont trouvé des moyens de contourner les dispositifs mis en place par la loi et « Bloctel ». En effet, les stratégies mises en place sont, entre autre, la possibilité pour les démarcheurs d'appeler avec des numéros toujours différents, rendant impossible le blocage du numéro appelant. Elle souhaite connaître ses intentions à propos de ces appels abusifs qui assombrissent le quotidien des abonnés du téléphone et les moyens d'y mettre définitivement fin.

Données clés

Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36095

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [Transition numérique et communications électroniques](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1092

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)